

Interview de Serge Deruette par Vincent Dufoing :

Vit-on la fin de la démocratie représentative ?

1. Vincent Dufoing : Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Serge Deruette : J'enseigne notamment l'histoire des idées politiques à l'UMONS. Je suis docteur en Sciences politiques de l'ULB. Je m'intéresse surtout aux questions historiques et de politiques, de philosophie politique, de l'actualité politique belge aussi. Dans tous ces domaines, la question de l'organisation du pouvoir, dont celle que l'on appelle la « démocratie représentative », m'intéresse fortement ! Également la question de savoir, au-delà de la façon dont on la dénomme, en quoi cette forme d'organisation du pouvoir qui est la nôtre est démocratique... et en quoi elle ne l'est pas !

2. VD : Depuis plusieurs années, la démocratie représentative est en crise en Occident et semble ne plus correspondre à l'ordre du monde. Qu'en pensez-vous ?

SD : Ce qu'on appelle « démocratie représentative » ne correspond pas nécessairement à la démocratie : les mots ne font pas et ne changent pas la nature des choses, comme le disait le bon curé Meslier ! L'idée de la démocratie renvoie à un système où la voix du peuple serait entendue, ce qui n'est pas le cas : cela se saurait, sinon ! Aujourd'hui ce sont les marchés financiers qui dominent une vie politique qui se retrouve souvent dans la situation du pot de terre confronté au pot de fer de la fable. Il vaut donc mieux parler de « système représentatif » ou de « parlementarisme représentatif ». La formulation est plus correcte. D'ailleurs, à l'origine, ce système n'a rien de démocratique : on a l'habitude de le regarder les choses du passé avec le rétroviseur du présent qui est celui du suffrage universel, où tous sont conviés à voter, mais la représentation parlementaire s'adressait initialement à la seule élite nantie du pays. L'État belge, pour prendre cet exemple qui nous concerne, lorsqu'il est constitué en 1830-'31, s'adresse à une minorité fortunée (1 % de la population) qui entend choisir ses représentants en son sein. Pour le Sénat, on est presque dans de la cooptation car il y a à l'époque peu de personnes qui sont susceptibles d'être élues au Sénat tant la condition censitaire (qui mesure la richesse) est élevée. Elle ne concerne que quelque 400 privilégiés : 0,01 % de population belge de l'époque donc ! Si l'on reprend l'idée libérale qui a introduit la représentation parlementaire, il nous faut remonter à la fin du XVII^e siècle en Angleterre avec John Locke, considéré comme le père fondateur du libéralisme (le fait qu'il ait été actionnaire de la Royal African Company,

une société anglaise qui faisait commerce d'esclaves, ne semble guère gêner ceux qui le considère comme tel !) qui défend l'idée, et les premiers penseurs politiques libéraux à sa suite, que la majorité, et donc moins encore l'ensemble de la population, ne peut bénéficier des droits politiques réservés à une élite privilégiée. Il faut être propriétaire pour voter et être élu : seuls les riches constituent ce que l'on appelle la « nation », et les pauvres, ceux pourtant qui produisent les richesses dont ils ne jouissent pas, ou si peu, en sont exclus. En France, à l'époque de la Révolution de 1789, même topo : l'abbé Sieyès¹ qui est un représentant éminent du Tiers et souhaite que les représentants de ce dernier exerce le pouvoir, (on lui doit le fameux manifeste *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* dans lequel il dénonce le fait que, sous l'Ancien régime, le Tiers n'est politiquement rien, alors qu'il forme toute la société) est une des plus grandes fortunes de France, et ce qu'il appelle « la nation », ne comprend en fait que ses pairs en fortune : la grande bourgeoisie ! Ainsi, quand il défend l'idée d'accorder le droit de suffrage à toute la nation, celle-ci n'inclut évidemment pas l'immense majorité de la population de France que sont les paysans asservis ou sans terre ! Pourquoi d'ailleurs leur demanderait-on leur avis puisqu'ils n'ont rien à apporter à cette nation, n'ayant pas de propriétés à faire valoir ? Et, d'ailleurs, ils ne savent ni lire ni écrire ?

3. VD : Estimez-vous que la démocratie représentative soit le seul système pertinent qui puisse faire fonctionner et pérenniser la démocratie ?

SD : J'y ai déjà répondu en partie : il s'agit à mon sens de se demander tout d'abord si ce système peut contribuer à défendre réellement la démocratie, avant d'envisager la question de savoir s'il serait le seul, s'il est pour ce faire le meilleur des systèmes politiques.

VD : Estimez-vous comme certains historiens que le nazisme a représenté une forme de « démocratie totale » ?

SD : Évidemment non : il est une forme de dictature ouverte et froide, parmi les plus caricaturales. Le nazisme, s'adressait certes au « peuple » en disant s'opposer aux nantis, aux profiteurs, aux agioteurs et prévaricateurs, mais ce sont les grands industriels allemands qui l'ont poussé au pouvoir pour combattre la menace que représentait alors le communisme : si, comme l'on dit, entre deux maux, il faut choisir le moindre, ces derniers ont sans hésiter choisi « leur » moindre. Et, une fois au pouvoir, c'est le capital industriel

que le nazisme a défendu, le sauvetage de l'économie de marché d'abord, pas les intérêts populaires.

VD : Par la volonté d'un peuple fantasmé comme vertueux et homogène ?

SD : Ce fantasme d'un peuple vertueux et homogène, comme tu dis, est présent dans tous les régimes ! Le système représentatif n'est pas pour moi le seul qui puisse assurer la démocratie, loin de là. Les électeurs, d'ailleurs, se retrouvent actuellement de moins en moins dans le système électoral qui leur est proposé. Logiquement, les représentants doivent être au service des représentés. Mais les représentés le ressentent de moins en moins ; les représentants sont de plus en plus coupés de la population : au travers de leur filiation partisane et de leurs rémunérations jugées souvent comme bien trop élevées et qui, de fait, leur permet de vivre dans une aisance qui les coupe des besoins de la population. Ce sont donc des « représentants » qui ne « représentent » plus vraiment les « représentés »...

4. VD : La partitocratie et les groupes d'intérêts ne dévoient-t-ils pas la démocratie représentative ? En effet, les électeurs sont sollicités lors des élections mais sont ignorés tout le reste du temps au profit des arrangements au sein et entre les partis et les groupes d'intérêts.

SD : Le rôle des partis est logiquement de pouvoir de clarifier les grandes lignes politiques. Le fait est cependant qu'actuellement les partis traditionnels se définissent moins par rapport à une ligne idéologique claire. Ils sont devenus des organisations « *catch-all* » (attrape-tout) qui visent à rassembler le plus d'électeurs possible derrière leur programme. Ils encouragent donc le consensus au-delà des lignes de clivages et des fractures sociales et ne sont plus représentatifs de tendances politiques particulières qu'ils représentaient auparavant. Cela explique pour une part le discrédit actuel dont ils sont victimes... Le manque de clarification des positions des partis fait qu'ils perdent une des raisons premières de leur existence.

Ceci étant, le système représentatif tel qu'il est prévu par ses pères fondateurs (Locke, Montesquieu...) n'envisageait pas les partis politiques, qui n'existaient d'ailleurs pas à l'époque. Ainsi, par exemple, le premier parti créé en Belgique est le Parti Libéral en 1846, quinze ans après la fondation de la Belgique. Montesquieu, au XVIII^e siècle,

envisageait que chaque individu (un individu non quelconque, faut-il le rappeler : masculin, fortuné et éduqué !) puisse disposer de son représentant mais pas que celui-ci puisse se regrouper avec d'autres en partis structurés. La création de ces partis va entraîner une rationalisation et l'émergence de grandes tendances dépassant les particularismes individuels. Cependant, et c'est le revers de la médaille, en cristallisant ces grandes tendances, on noie aussi l'intérêt des électeurs pour l'un ou l'autre représentant, vu qu'il est d'abord au service de son parti, avant de l'être pour ses électeurs. La plupart du temps, un électeur choisit un représentant parce qu'il estime qu'il défend bien une idée qui lui importe, une ou des positions auxquelles il adhère. Toutefois, étant élu, il arrive souvent que ce représentant doive défendre une position différente, voire opposée, parce que c'est celle que promeut le parti auquel il appartient. L'existence de partis contribue ainsi à transformer le système représentatif initial en créant un filtre supplémentaire entre les électeurs et leurs représentants.

Pour de ce qui est des groupes d'intérêts, je ne les vois pas comme dévoyant la démocratie. Au contraire ! Ils s'inscrivent dans les périodes qui séparent les rares et épars moments de participation politique que sont les élections. Ils contribuent ainsi à nourrir une vie démocratique quotidienne, et non limitée aux seules périodes électorales tous les quatre, cinq ou six ans. Il me semble important que des citoyens puissent se regrouper, défendre une cause eux-mêmes et pas seulement au travers des seuls processus électoraux, qui un acte politique somme toute fort limité, ou de leurs de représentants qui, pour des raisons partisans déjà évoquées, ne sont pas à même de le faire.

Autre chose sont les lobbyistes. Ils sont très actifs au niveau européen (économique, industriel, philosophique, etc.), un niveau de pouvoir qui ne correspond pas précisément à des institutions démocratiques. Ce niveau supranational empêche les États de poursuivre certaines politiques réclamées par les citoyens. Pour preuves ces normes juridiques qui sont en réalité des normes politiques, comme les critères de Maastricht dont leur fameuse règle des 3 % maximum de déficit public annuel par rapport au PIB imposée dans la Zone Euro, ou encore l'interdiction pour la dette publique de dépasser 60 % de ce PIB, mesures éminemment politiques, ultra-libérales, anti-keynésiennes, antisociales surtout, qui sont sans véritables fondement économique rationnel mais visent à faire en sorte que les dépenses publiques soient réduites (les services publics par exemple) et que les besoins sociaux ne soient pas rencontrés (coupes dans la Sécu). Par ailleurs, le Parlement européen, même s'il tente parfois de redorer son

blason, particulièrement terne et sans attrait, n'a quasiment pas de pouvoir : il sert presque « d'amusement » pour « vendre » l'Europe aux citoyens auxquels on propose d'élire les représentants européens. Or ceux-ci sont coupés des masses par de nombreux biais : la distance, le niveau de rémunération assez exorbitant pour le commun des mortels et leur impuissance politique.

5. VD : Le nombre de personnes ne votant pas augmente à chaque élection en Belgique alors que le vote y est obligatoire (sans qu'elles n'encourent quasiment aucune amende). Est-ce pour vous le premier signe de délitement de la démocratie représentative ?

SD : Ce n'est pas le premier signe mais il est très clair. Les catholiques ont imposé le devoir de vote en plus du suffrage universel masculin à la suite des grèves de 1893 : il s'agissait d'éviter que seuls les travailleurs « politisés » (à l'époque par le POB considéré alors comme infréquentable) se rendent aux urnes ; il fallait que les travailleurs les moins politisés (la paysannerie flamande par exemple) puissent voter, eux, dont la conscience politique était formatée par les seuls « médias » dont ils disposaient : les sermons délivrés lors des messes dominicales par les prêtres catholiques qui n'hésitaient pas, entre autres consignes, le cas échéant, à dire pour qui voter.

Aujourd'hui, l'augmentation du nombre de citoyens qui ne se déplacent plus pour aller voter est un signe important du désintérêt populaire pour ce système d'élection de représentants. Des représentants qui sont d'ailleurs conçus comme représentant de moins en moins le peuple par un nombre croissant d'électeurs... ou d'abstentionnistes.

6. VD : Ne craignez-vous pas l'émergence d'une démocratie directe et, par voie de conséquence, la renaissance du fascisme, considéré comme « démocratie totale » ?

SD : Je ne crains pas l'émergence d'une démocratie directe. Ce serait même l'inverse ! Il me semble que ce serait un des moyens de corriger les travers du système représentatif envers lequel la population manifeste de plus en plus de réticences. À quoi cela rime-t-il d'élire des représentants si les représentés considèrent qu'ils ne défendent pas leurs intérêts ? A fortiori si cette démocratie ne passe que par la seule convocation aux urnes, épisodique s'il en est ! D'où la nécessité d'introduire des mécanismes refusés en leur temps, comme le référendum sur des questions qui peuvent susciter un débat. Le

référendum sur le Traité de Lisbonne en 2005 en est un bel exemple : il a eu lieu dans quelques États européens (France, Pays-Bas et Irlande) et la population s'y est prononcée chaque fois de façon inverse à celles des parlements des autres États : la population majoritairement *contre*, alors que les parlements se prononçaient tous largement majoritairement *pour* sa ratification. Il y a là, à l'évidence, un hiatus, et pour le moins un problème en termes de démocratie revendiquée, ceux de l'inadéquation entre les représentants et les représentés. Cela vaut donc la peine d'envisager de mettre en œuvre de tels mécanismes référendaires pour réconcilier la population avec la décision politique.

Il y a bien sûr des risques ! Ainsi, les conditions de réémergence du fascisme (il le fait sous de nouveaux oripeaux, d'accord ! mais avec force !) sont actuellement réunies comme elles l'étaient dans les années '30. On voit celui-ci réapparaître un peu partout alors que la population est fragilisée et se retrouve dans le désarroi, craignant pour sa sécurité et ne sentant plus soutenue. Le risque est bien que, au travers d'un référendum proposé sur ces questions, elle ne cherche des boucs émissaires parmi ces victimes du système que sont aussi, voire surtout, les immigrés et les réfugiés, non parmi les puissants de ce monde qui sont les véritables responsables de la situation. Mais ces effets néfastes se retrouvent aussi au travers des mécanismes électoraux parlementaires, comme l'a montré l'Italie par exemple, avec la poussée électorale qui a porté Salvini au pouvoir.

Il n'en reste pas moins, pour moi, que l'effet éducatif du débat dans lequel on implique la population, l'amenant à se prononcer elle-même, est bénéfique pour la démocratie. Il est à mon sens préférable à un débat confisqué par les parlements ou, c'est plus souvent le cas, par les gouvernements, même si la complexité des questions traitées ne plaide pas toujours en sa faveur, et même si la synthèse qui en est proposée par les médias *mainstream* contribuent à en biaiser les contours.

7. VD : Selon vous, les citoyens sont-ils prêts à abdiquer leurs libertés pour plus de sécurité et, par là-même obéir aux diktats d'un pouvoir dictatorial ou totalitaire comme cela a été le cas dans les années '30 ?

SD : Les « citoyens », qu'est-ce que c'est ? La notion de citoyen a évolué dans le temps. De nos jours, mais ce n'a pas toujours été le cas, la citoyenneté implique que tous les individus adultes (ou quasi, il y a encore des exceptions !), hommes comme femmes, soient proclamés égaux en droit. Ce n'est cependant pas pour autant qu'ils le sont dans les

faits, dans la vie quotidienne, dans leur activité sociale : il y a, pour le dire en termes simples, des riches et des pauvres, des puissants et des misérables. Donc, il vaut mieux parler de groupes de citoyens, de catégories, ou couches ou de classes sociales.

Parmi les moins bien nantis, il y a ceux qui seraient prêts à abdiquer leurs droits pour plus de sécurité, ceux qui se retrouvent actuellement dans les situations les plus précaires et les moins rassurantes, ceux aussi qui n'ayant plus rien à perdre, ou si peu, contribuent à renforcer les composantes politiques que l'on appelle de nos jours « populistes », qui tiennent un autre discours et se mettent au diapason de ce que ressentent, sans pouvoir l'analyser ces citoyens fragilisés.

Il y a là effectivement un réel danger ! Susciter le débat sur des questions politiques ou de société en impliquant la population permettrait de désamorcer pour une part cette situation. On peut craindre, je l'ai dit, que le débat sur le sujet de l'immigration, pour prendre cet exemple parmi les plus sensibles, crispe les personnes fragilisées et que cela se fasse au bénéfice des puissants souhaitant voir leurs intérêts préservés. Mais le débat pourrait cependant, je pense, susciter un regain de conscience politique, d'intérêt et de discernement sur ces questions pour lesquelles l'opinion des citoyens serait directement sollicitée.

8. VD : Y a-t-il selon vous un parallélisme entre la situation actuelle et celle des années '30 qui ont vu l'hégémonie en Europe de dictatures et des 3 totalitarismes qu'ont été le fascisme italien, le nazisme et le communisme stalinien ?

SD : Je ne mets pas ces trois régimes dans le même sac, sous ce même terme de « totalitarisme » ! Envisagés par Hannah Arendt qui, d'ailleurs – le sait-on ? – excluait expressément le fascisme italien de cette catégorie du « totalitarisme », et une série d'autres penseurs comme Raymond Aron, Cornelius Castoriadis, Claude Lefort, Carl Joachim Friedrich ou plus récemment encore Marcel Gauchet, la manière dont cette notion de totalitarisme concourt à analyser les choses se fait sous un angle idéologique. Ces trois régimes du XX^e siècle que sont le fascisme mussolinien et le nazisme *d'une part*, et le stalinisme *d'autre part*, développaient des conceptions différentes du monde en termes historiques, politiques, économiques, etc. Ainsi, par exemple, le fascisme et le nazisme défendaient le marché industriel et le capital privé, le stalinisme défendait un modèle économique planifié sur une base de collectivisation des ressources. S'il y a bien

des similitudes entre eux : un parti unique, l'absence de reconnaissance d'une opposition, etc., leur origine et leur matrice idéologiques sont différentes : la « solidarité de classe » n'est pas la « solidarité de race » !

Tant dans les années '30 qu'aujourd'hui, on se trouve dans une situation de crise profonde. Dans les deux périodes, le taux de chômage est important et une partie de la population est exclue de certains droits. Il y a donc actuellement un terreau pour que se développent des alternatives à des partis traditionnels de plus en plus discrédités, comme celles proposées par le fascisme, dût-il pour ce faire, se relooker (RN en France, VB en Flandres par exemple).

Il existe cependant une autre voie à ne pas négliger : la sortie du modèle de société de libre marché où le capital est roi. Si Hitler a accédé au pouvoir le 30 janvier 1930, c'est parce que les industriels, craignant la montée en puissance d'un parti communiste allemand bien plus infréquentable pour eux que le parti nazi, ont préféré soutenir ce dernier. Le fascisme connaît actuellement une montée un peu partout en Europe et si, étonnement, la Wallonie semble en être préservée, c'est plus par l'éclatement de groupuscules d'extrême droite et par manque d'un leader fédérateur. Cela n'empêche pas cependant que, à Charleroi, les listes fascistes totalisent ensemble plus de 12 % des suffrages !

Face à cette montée, une alternative à gauche des partis traditionnels est en train de réémerger en Europe : le PTB en Belgique, La France Insoumise en France, Podemos en Espagne, Die Linke en Allemagne, Siriza en Grèce (largement discrédité aujourd'hui !), le Bloco de Izquierda au Portugal, etc., sans compter la réémergence, timide parfois encore, des partis communistes historiques, comme le KKE en Grèce.

Les années '30 avaient aussi connu des partis communistes puissants qui présentaient une alternative anticapitaliste face tout à la fois aux partis traditionnels et aux partis fascistes : souvenons-nous des élections de fin juillet 1932 en Allemagne : si le parti nazi y avait monté en flèche, aux élections du début novembre de la même année, dans un contexte d'instabilité politique grandissant, il dégringolait alors que le parti communiste progressait. Ç'avait été le signal pour les industriels allemands qui craignaient pour leurs intérêts : ils n'ont plus rechigné à s'allier à Hitler, considéré comme le rempart contre le communisme.

Cela démontre une fois encore le pouvoir de la sphère économique sur celle du monde politique. Qui dirige vraiment dans le système parlementaire ? Ce soutien du monde industriel à l'hitlérisme est un autre exemple concluant de ce que je disais être le pot de fer économique contre le pot de terre politique... Le monde politique, d'ailleurs, s'il peut se targuer de réussite quand la situation est bénéfique, reconnaît sans peine, quand elle est désastreuse, la prépondérance du monde économique !

- 9. VD : Les partisans de la démocratie dite réelle considèrent que la manière dont la représentation politique est pratiquée depuis le début du XIX^e siècle revient à voler au peuple son pouvoir de décision, sa souveraineté. Ils considèrent que les élus ne devraient pas être des représentants mais de simples mandataires de leurs électeurs. Cela impliquerait l'instauration de mandats impératifs et donc révocables : l' élu serait limogé en cours de mandat s'il ne fait pas ce qu'il s'est engagé à faire et son mandat serait non reconductible au-delà de la seconde élection. Les élus deviendraient ainsi des « serviteurs » et non des patrons du peuple. Qu'en pensez-vous ?**

SD : Le mandat impératif est extrêmement difficile à mettre en œuvre. Rien que le vote secret en empêche la mise en place... Je lui préférerais les mécanismes de démocratie directe qui passent par le référendum, avec force contraignante des résultats (ce que ne permet pas une consultation populaire, par définition... consultative). L'intérêt du référendum ne se situe pas tellement, je pense, dans sa mise en œuvre mais bien au niveau de ce qui se passe en amont : le débat politique qui s'y fait sur la question en jeu et qui amène la population à se positionner. Même si la question est biaisée, le recours au peuple peut lui permettre de s'impliquer. Un groupe de citoyens, un groupement militant devraient être en mesure de proposer que l'on y soumette une question sur un sujet qui touche la population *via* le référendum. N'oublions cependant pas que le résultat d'un référendum peut être remis en cause par les structures parlementaires traditionnelles. J'en veux pour preuve le référendum français sur le Traité de Lisbonne où une majorité de citoyens (55 %) s'était prononcée contre, décision que l'on a contournée par la suite.

- 10. VD : Le Traité de Lisbonne a créé de nouveaux modes législatifs qui permettent aux citoyens de prendre position sur certaines problématiques à condition qu'une récolte suffisante de signatures ait eu lieu. Le « G1000 » rencontre un certain succès, en**

particulier en Belgique et en France. Que pensez-vous de ces initiatives citoyennes relevant de la démocratie participative ? Cette dernière serait-elle, en tout ou en partie, une solution à la crise de la démocratie représentative ? Ou sont-elles amenées à être complémentaires ?

SD : Plus les citoyens peuvent participer, intervenir dans la vie politique, mieux ça vaut ! Tout retour vers les électeurs, vers la population, est bénéfique ! Rendre des comptes à la population sur ce qui a été décidé par les élus serait aussi bénéfique ! Cela recréerait des liens qui se dissolvent aujourd'hui entre la sphère politique et la sphère sociale ! Quant à d'autres mécanismes comme le tirage au sort par exemple, je suis plutôt dubitatif. Car, je l'ai dit, qu'est-ce sont les citoyens ? Un tirage au sort va reproduire l'éventail des composantes sociales : les intérêts d'un allocataire social tiré au sort ne sont pas les mêmes que ceux d'un patron d'entreprise lui aussi tiré au sort. Comment les mettre d'accord sur les sujets traités ? Majorité contre minorité ? N'irait-on pas dès lors assez systématiquement vers des compromis plutôt conservateurs, du moins respectueux de ce qui est déjà établi, et hésitant à proposer des solutions nouvelles par manque de consensus ? Cela peut être une belle expérience éducative pour ceux qui sont tirés au sort, mais je doute fort que le ce dernier soit une alternative crédible au système représentatif !

Si tant est que les tirés au sort puissent décider de certaines choses, en quoi représenteraient-ils plus les intérêts de la société que les partis politiques ? Et puis, n'importe qui ne peut pas se prononcer facilement sur des questions éminemment techniques, favorisant ici encore les consensus immobilistes. Le « capital culturel » engrangé par les politiques pourrait jouer en leur faveur car ils sont plus rompus à cette complexité qui empêche que des alternatives radicales, en raison des pesanteurs des structures, puissent être envisagées.

Je préfère donc définitivement la mobilisation citoyenne ! Un exemple historique l'illustre fort bien : quand a-t-on obtenu la plus belle victoire en terme social pour le monde du travail qui, s'il avait pourtant le statut d'électeur, était si peu considéré ? En France, en 1936 ! Quand le Front Populaire accède au pouvoir sur base d'un programme de réformes radicales pour lequel il a été élu, comment celui-ci a-t-il été mis en œuvre ? Pas par la volonté autonome des partis de gauche qui venaient d'accéder aux commandes gouvernementales. Mais bien par une grève préventive avec occupation d'usines pour exiger immédiatement la mise en œuvre de ce pourquoi les représentants avaient été élus :

le relèvement généralisé des salaires, les 40 heures/semaine et les congés payés ! L'implication populaire y a donc joué un très grand rôle ! Les lenteurs, voire les répugnances gouvernementales à mettre en œuvre de telles mesures sociales dans un contexte où le patronat visait à peser de tout son poids pour les empêcher ou les freiner, ont pu être prises grâce à cette lutte ouvrière, à cette mobilisation de masse ! Ainsi, le débat parlementaire et les élections n'ont été qu'une partie de l'élan démocratique à l'œuvre en 1936. La mobilisation citoyenne est venue les compléter pour que les promesses électorales correspondent aux agissements des élus. Et cela a porté ses fruits.

11. VD : Tous vos arguments sont-ils valables pour le reste de l'Europe ?

Tous les régimes politiques européens, quelle que soit leur diversité de forme (centraliste ou fédéraliste, républicain ou monarchique, présidentiel ou non...), quelle que soit leur variété de modes de scrutin, etc. sont des régimes parlementaires, ce que nous appelons la démocratie représentative, voire la « démocratie tout court ». Cela m'a toujours paru, et je pense que cela transparaît dans cet entretien, une exagération abusive plutôt crâne, du moins une interprétation plus idéologique que correspondant à ce qui est réellement. Je pense donc que, *mutatis mutandis*, l'on peut étendre les considérations exposées ici à l'ensemble de des régimes politiques européens.

¹ Emmanuel-Joseph Sieyès ou l'Abbé Sieyès (1748 - 1836) était un homme d'Église, un homme politique et un essayiste français durant la Révolution française. Il a été un des rédacteurs de la première constitution française.